



AUTORISATION PARENTALE

Club Canoë Kayak Clisson – Agréé Jeunesse et Sports – N°44S668 le 06/02/1987
Saison 2020 – 4 mois (septembre à décembre 2020)

Je soussigné(e)

Atteste que mon enfant

Licencié(e) au club de Canoë Kayak de Clisson, Moulin de Plessard, 85610 Cugand

- Peut quitter seul la structure à la fin de l'heure prévue de la séance
- Ne peut pas quitter seul la structure et doit attendre que l'une des personnes autorisées ci-après viennent le chercher au club :

- NOM / Prénom / Téléphone portable

-

-

-

-



DANS LA MESURE OU LE CLUB FERME A LA FIN DE LA SEANCE, AUCUN RETARD DANS LA RECUPERATION DES ENFANTS NE SERA TOLERE.



J'ASSUME L'ENTIERE RESPONSABILITE DE CE QUI POURRAIT ARRIVER A MON ENFANT ENTRE L'HEURE PREVUE DE FIN DE LA SEANCE ET L'HEURE DE RECUPERATION DE CE DERNIER.

J'autorise Je n'autorise pas mon enfant à participer aux sorties organisées dans le cadre de l'entraînement ou de la compétition et à être transporté via le camion du CKC, un véhicule de location ou le véhicule d'un des adhérents du CKC / parents d'un des adhérents du CKC

J'autorise Je n'autorise pas le représentant du club à prendre, le cas échéant, toutes mesures utiles pour une intervention médico-chirurgicale d'urgence.

J'autorise Je n'autorise pas la diffusion sur le site Internet du club des photographies de mon enfant prises dans le cadre des activités du club conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom.

Slalom

Fait à

Le / /

Kayak-polo

Signature des parents de l'enfant précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Rivière sportive

Mer

Descente

Moulin de Plessard

85610 Cugand

Tél. 02 40 54 39 59

E.mail : ckclisson@wanadoo.fr

Légende :

: Cocher l'option adéquate